



COMMUNICATION FINANCIÈRE

au 31 Décembre 2022

CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2022 DU GROUPE TANGER MED

Le Groupe Tanger Med opère et développe des plateformes portuaires, logistiques et industrielles. Il gère le complexe portuaire Tanger Med, 1^{er} port en Méditerranée et en Afrique. A travers sa participation de référence dans « Marsa Maroc », il gère également des terminaux à conteneurs et urac dans 9 autres ports du Royaume. Le volume total traité par le Groupe est de 146 Millions de tonnes de marchandises et 8,5 millions de conteneurs EVP. Le Groupe est également aménageur et développeur de plus de 2 500 Ha de zones d'activités économiques qui accueillent plus de 1 200 entreprises et près de 100 000 emplois dans les secteurs de l'industrie automobile, l'aéronautique, le textile, l'agro-alimentaire et la logistique.

BILAN DE L'ACTIVITÉ EN 2022

CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT DE L'ENSEMBLE
DES ACTIVITÉS DU GROUPE TANGER MED

8 874 MDhs

CHIFFRE D'AFFAIRES
DU PÔLE PORTUAIRE ET LOGISTIQUE
7 170 MDhs

CHIFFRE D'AFFAIRES
DU PÔLE INDUSTRIEL
506 MDhs

CHIFFRE D'AFFAIRES
DU PÔLE SERVICES
1 198 MDhs

ACTIVITÉS PORTUAIRES



8,5 MEVP*
TOTAL DES CONTENEURS
MANUTENTIONNÉS
*EQUIVALENT VINGT PIEDS



146 M (T)
TOTAL DU TONNAGE
TRAITÉ

CE TRAFIC INCLUS LE RETRAITEMENT DU TERMINAL "TANGER ALLIANCE".

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES, LOGISTIQUES ET COMMERCIALES



133 Mrd Dhs
VOLUME D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LES
ZONES D'ACTIVITÉS DE TANGER MED



2 500 HA
ZONES D'ACTIVITÉS



1 200
ENTREPRISES
INDUSTRIELLES

CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2022 DE MARSAMAROC

Le Directoire de la Société d'Exploitation des Ports « Marsa Maroc » s'est réuni en date du 7 mars 2023 pour examiner l'activité et arrêter les comptes au terme de l'exercice 2022.

« Marsa Maroc » est le leader national de la gestion de terminaux portuaires, avec une présence significative dans l'ensemble des ports de commerce du Maroc.

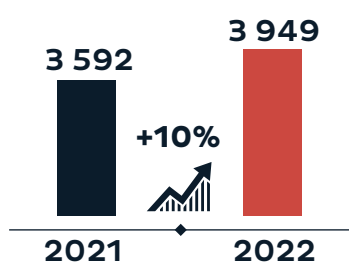
L'année 2022 a été marquée par de très bonnes performances, malgré une conjoncture difficile. Le groupe a franchi deux seuils significatifs: 50 millions de tonnes de trafic global manutentionné, et 2 millions d'EVP (équivalent vingt pieds) traités en termes de trafic conteneurisé.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU TRAFIC PORTUAIRE DE MARSAMAROC

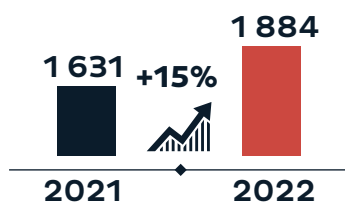


INDICATEURS FINANCIERS

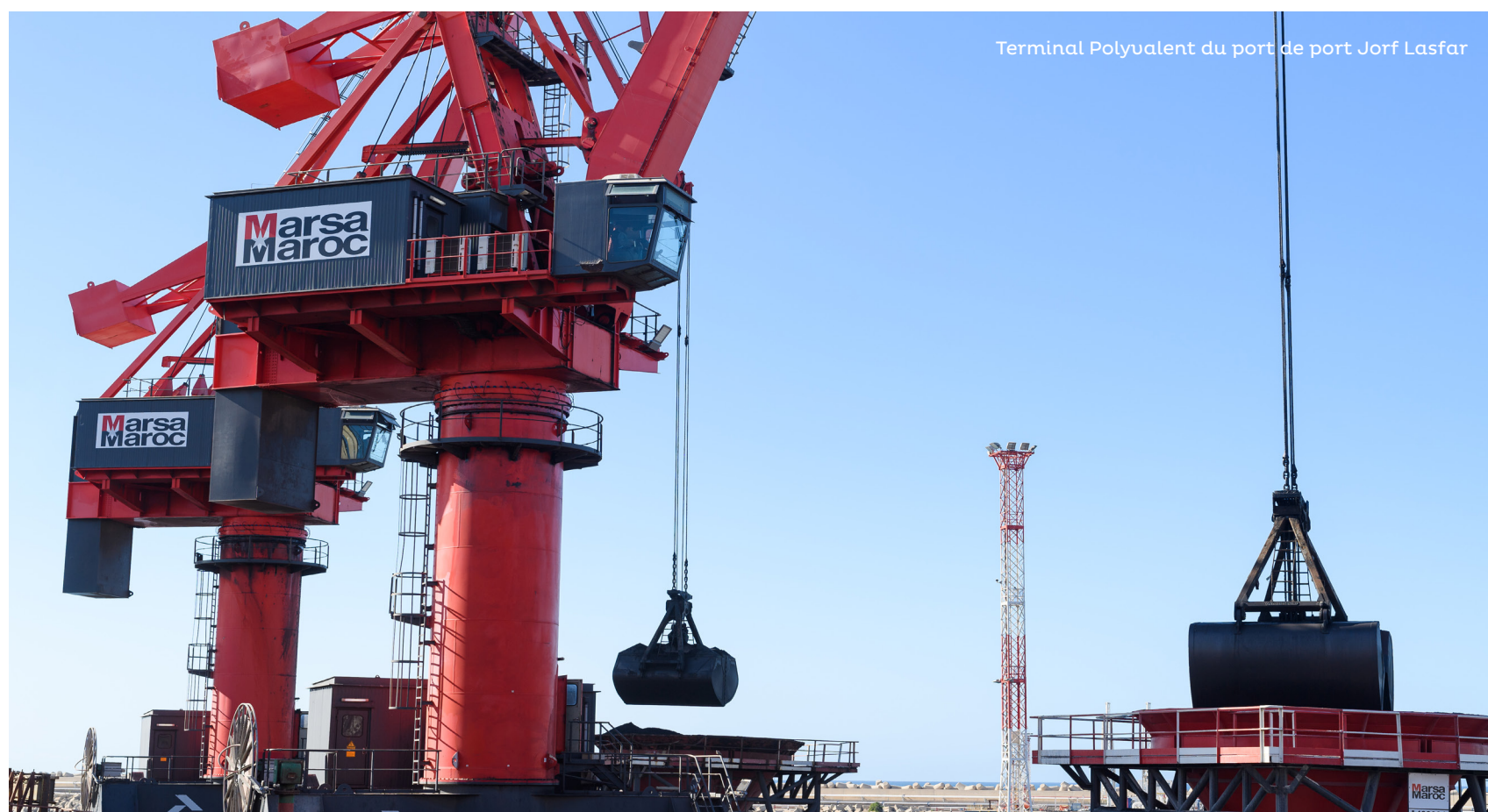
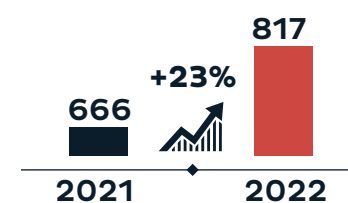
CHIFFRE D'AFFAIRES
EN MDhs



EBE
EN MDhs



RÉSULTAT NET
EN MDhs



CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2022 DE TANGER MED PORT AUTHORITY

Le conseil d'administration de "TMPA" s'est réuni le 20 février 2023 en vue d'examiner l'activité et d'arrêter les comptes au titre de l'exercice 2022.

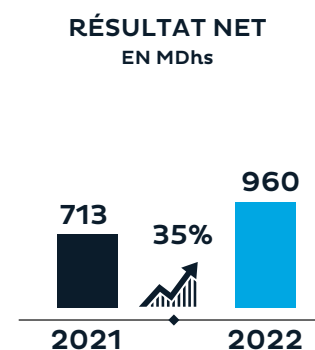
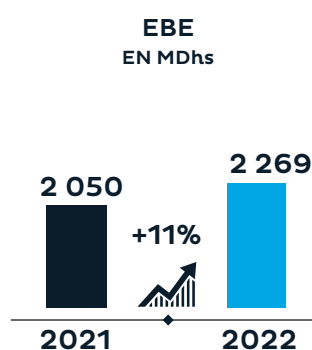
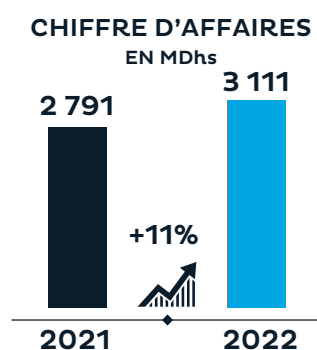
« Tanger Med Port Authority » par abréviation « TMPA », est la filiale de « Tanger Med Special Agency » en charge de la gestion du Port Tanger Med 1, du Port Passagers et rouliers et du Port Tanger Med 2.

L'année 2022 a été marquée par la croissance de l'ensemble des indicateurs portuaires. Le complexe portuaire Tanger Med maintient son leadership méditerranéen et africain, il confirme également son rôle comme plateforme de référence pour les importations et exportations nationales.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES TRAFICS DU COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED



INDICATEURS FINANCIERS



BILAN ACTIF AU 31.12.2022 EN MILLIERS DH

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	76 415	32 143	44 273	23 317
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	76 415	32 143	44 273	23 317
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	10 070 060	87 208	9 982 851	9 977 897
- Immobilisation en recherche et développement				
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	105 591	87 208	18 382	18 914
- Fonds commercial	9 957 749		9 957 749	9 957 749
- Autres immobilisations incorporelles	6 720		6 720	1 233
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	24 170 405	5 039 872	19 130 533	18 921 009
- Terrains				
- Constructions	21 420 848	4 488 167	16 932 681	17 126 254
- Installations techniques, matériel et outillage	558 626	392 773	165 853	143 672
- Matériel transport	18 525	11 858	6 667	950
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	223 551	143 872	79 679	80 529
- Autres immobilisations corporelles	3 603	3 202	401	1 104
- Immobilisations corporelles en cours	1 945 252		1 945 252	1 568 499
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	44 795		44 795	44 795
- Prêts immobilisés				
- Autres créances financières	44 795		44 795	44 795
- Titres de participation				
- Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	77 377		77 377	
- Diminution des créances immobilisées				
- Augmentation des dettes financières	77 377		77 377	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	34 439 051	5 159 223	29 279 828	28 967 018
STOCKS (F)	9 147		9 147	8 367
- Marchandises				
- Matières et fournitures, consommables	9 147		9 147	8 367
- Produits en cours				
- produits intermédiaires et produits résiduels				
- Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 060 108	165 737	894 370	739 498
- Fournis, débiteurs, avances et acomptes	13 875		13 875	19 171
- Clients et comptes rattachés	924 629	165 737	758 891	630 486
- Personnel				
- Etat	74 324		74 324	48 311
- Comptes d'associés				
- Autres débiteurs	40 536		40 536	38 198
- Comptes de régularisation-Actif	6 744		6 744	3 333
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	931 443		931 443	275 900
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	778		778	10 742
- (Éléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	2 001 476	165 737	1 835 738	1 034 508
TRÉSORERIE-ACTIF	232 050		232 050	709 123
- Chèques et valeurs à encaisser				
- Banques, TG et CCP	232 050		232 050	709 123
- Caisse, Régie d'avances et accreditifs				
TOTAL III	232 050		232 050	709 123
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	36 672 577	5 324 960	31 347 617	30 710 649

BILAN PASSIF AU 31.12.2022 EN MILLIERS DH

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	17 400 000		17 400 000
- Capital social ou personnel (1)			
- Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé dont vers.			
- Moins : Capital appelé			
- Moins : Dont versé			
- Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 066 947		1 066 947
- Écarts de réévaluation			
- Réserve légale	19 865		660
- Autres réserves			
- Report à nouveau (2)			
- Résultats nets en instance d'affectation (2)			
- Résultat net de l'exercice (2)	960 273		712 805
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	19 447 085		18 851 693
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	285 547		298 472
- Subventions d'investissement	285 547		298 472
- Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (Ajout)			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	10 217 989		10 162 336
- Emprunts obligataires	5 075 000		5 075 000
- Autres dettes de financement	5 142 989		5 087 336
DETTES DE FINANCEMENT (Ajout)			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	568 320		263 645
- Provisions pour charges	490 944		263 645
- Provisions pour risques	77 377		
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	12 323		248 507
- Augmentation des créances immobilisées			
- Diminution des dettes de financement	12 323		248 507
TOTAL I	30 531 264	(A+B+C+D+E)	29 824 653
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	797 250		874 493
- Fournisseurs et comptes rattachés	475 483		554 506
- Clients créditeurs, avances et acomptes	21 653		15 507
- Personnel	4 976		19 347
- Organismes sociaux	11 513		347
- Etat	35 705		26 686
- Comptes d'associés			
- Autres créances	21 514		17 951
- Comptes de régularisation - passif	226 406		240 147
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	778		10 742
- Écarts de conversion - passif (H) (ELEMENTS CIRCULANTS I)	18 325		761
TOTAL II	816 352	(F+G+H)	885 995
TRÉSORERIE PASSIF			
- Crédits d'escompte			
- Crédits de trésorerie			
- Banques (soldes créditeurs)	0		0
TOTAL III	0		0
TOTAL I+II+III	31 347 617		30 710 649

(1) Capital personnel débiteur (2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES AU 31.12.2022 EN MILLIERS DH

NATURE	OPÉRATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAL DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	concernant les exercices précédents		
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
- Ventées de marchandises				
- Ventées de biens et services produits	3 111 161		3 111 161	2 791 121
- Chiffres d'affaires	3 111 161		3 111 161	2 791 121
- Variation de stock de produits				
- Immobilisations produites pour l'Esse p/elle-même				
- Subvention d'exploitation				
- Autres produits d'exploitation	4 194		4 194	3 542
- Reprises d'exploitation; transfert de charges	22 899		22 899	8 253
TOTAL I	3 138 254		3 138 254	2 802 916
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
- Achats revendus de marchandises				
- Achat consommés de matières et de fournitures	467 265		467 265	436 327
- Autres charges externes	260 674		260 674	206 743
- Impôts et taxes	8		8	48
- Charges de personnel	114 115		114 115	98 129
- Autres charges d'exploitation				
- Dotations d'exploitation	913 065		913 065	849 559
TOTAL II	1 755 127		1 755 127	1 590 805
III. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 383 127	1 212 112
IV. PRODUITS FINANCIERS				
- Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
- Gains de change	87 372		87 372	41 220
- Intérêts et autres produits financiers	13 079		13 079	10 402
- Reprises financières; transfert de charges	12 083		12 083	2 564
TOTAL IV	112 534		112 534	54 185
V. CHARGES FINANCIÈRES				
- Charges d'intérêts	410 201		410 201	429 203
- Pertes de changes	13 151		13 151	42 479
- Autres charges financières				
- Dotations financières	78 154		78 154	10 742
TOTAL V	501 506		501 506	482 425
VII. RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			-388 972	-428 239
RÉSULTAT COURANT (III+VII)			994 155	783 873

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+); diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES (SUITE) EN MILLIERS DH

NATURE	OPÉRATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAL DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	Exercices précédents		
VIII. RÉSULTAT COURANT (reports)			994 155	783 873
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
- Produits des cessions d'immobilisations				
- Subventions d'équilibre				
- Reprises sur subventions d'investissement	12 924		12 924	11 174
- Autres produits non courants	4 089		4 089	8 118
- Reprises non courantes; transferts de charges				
TOTAL VIII	17 014		17 014	19 293
IX. CHARGES NON COURANTES				
- Valeurs nettes d'amort. des immo cédées	665		665	58 900
- Subventions accordées				
- Autres charges non courantes	50 230		50 230	5 616
- Dotations non courantes aux amortiss. et provision				
TOTAL IX	50 895		50 895	64 516
X. RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-33 882	-45 223
XI. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			960 273	738 650
XII. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS				25 845
XIII. RÉSULTAT NET (XI - XII)			960 273	712 805
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			3 267 802	2 876 394
XV. TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			2 307 528	2 163 589
XVI. RÉSULTAT NET (XIV - XV)			960 273	712 805

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT EN MILLIERS DH

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)		
* Bénéfice +	960 273	712 805
* Perte -		
Dotations d'exploitation	901 890	4 183 332
Dotations financières	77 377	
Dotations non courantes		
Reprises d'exploitation		
Reprises financières		
Reprises non courantes (2)(3)		
Produits des cessions d'immobilisation (1)	12 924	34 698
Valeurs nettes des immobilisations cédées	665	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	1 927 281	4 861 439
Distributions de bénéfices	364 881	
AUTOFINANCEMENT	1 562 399	4 861 439

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G) EN MILLIERS DH

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EMPLOIS	RESSOURCES	
Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	-
Achats revendus de marchandises	-	-	-
MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT			
PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	3 111 161		2 791 121
Ventes de biens et services produits	3 111 161		2 791 121
Variation de stocks de produits			
Immobilisations produites par l'Esse pour elle-même			
CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	727 939		643 069
Achats consommés de matières et fournitures	467 265		436 327
Autres charges externes	260 674		206 743
VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	2 383 222		2 148 052
Subventions d'exploitation			
Impôts et taxes	8		48
Charges de personnel	114 115		98 129
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	2 269 098		2 049 875
Autres produits d'exploitation	4 194		3 542
Autres charges d'exploitation			
Reprises d'exploitation; transfert de charges	22 899		8 253
Dotations d'exploitation	913 065		849 559
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	1 383 127		1 212 112
RÉSULTAT FINANCIER	-388 972		-428 239
RÉSULTAT COURANT (+ OU -)	994 155		783 873
RÉSULTAT NON COURANT (+ OU -)	-33 882		-45 223
Impôts sur les résultats			25 845
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	960 273		712 805

TABEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN EN MILLIERS DH

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS C	RESSOURCES D
Financement Permanent	30 531 264	29 824 653		706 611
Moins actif immobilisé	29 279 828	28 967 018	312 810	
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	1 251 436	857 635		393 801
Actif circulant				



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 -
3ème étage - La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A (Ex TANGER MED II S.A)
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 19 150 164 622,45 MAD dont un bénéfice net de 712 804 926,26 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A** au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Les opérations d'évaluation réalisées dans le cadre de cette fusion impactent de manière significative les comptes de la société et font appel par ailleurs, au jugement et aux estimations de la direction. De ce fait, nous avons considéré que ces évaluations constituent un point clé de l'audit.

détermination des valeurs retenues pour les sociétés TMPA et TM2 ;

- Examiner les méthodologies retenues pour valoriser les actifs nets apportés par la société TMPA (l'absorbée) ;
- Tester les modalités de détermination des montants du fonds commercial et de la prime de fusion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;



1. Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises

Questions clés identifiées	Nos réponses
En application des termes des documents de concession, TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.
Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.	
Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.	
En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.	

2. Fusion-absorption de la société Tanger Med Port Authority (Société absorbée) par la société Ex Tanger Med 2 (Société Absorbante)

Questions clés identifiées	Nos réponses
Le 29 juin 2021, les Conseils d'Administrations de la société absorbante et de la société absorbée ont soumis un projet de fusion absorption de TMPA par TM2 avec effet rétroactif au 1er janvier 2021. Cette fusion a été approuvée par les assemblées générales extraordinaires des deux entités le 15 décembre 2021.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du traité de fusion, du procès-verbal et du rapport du Conseil d'Administration du 29 juin 2021 à l'Assemblée Générale Extraordinaire devant se prononcer sur l'opération de fusion-absorption ; Analyser la pertinence des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés pour déterminer les valeurs des sociétés TMPA (l'absorbée) et TM2 (l'absorbante) et le rapport d'échange ; Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs pour la
Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, cette fusion a conduit, notamment, suite aux opérations d'évaluation mises en œuvre, à la constatation d'un fonds commercial pour un montant de MMAD 9.957 et d'une prime de fusion de MMAD 1.425.	



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 février 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

DELOITTE AUDIT

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Dr. Vélizy - Casablanca
Tél : 05 22 54 42 90 - Fax : 05 22 29 36 70

DELOITTE AUDIT
7 Bd. Dr. Vélizy - Casablanca
Tél : 05 22 54 42 90 - Fax : 05 22 29 36 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Adnane FAOUZI
Associé